

25^c.

Journal du Lot

25^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31 COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE
 Les abonnements se paient d'avance
 Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	2 fr. 25
RECLAMES 3 ^e page (— d ^e —)	3 fr. 50
» 2 ^e page (— d ^e —)	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LA SITUATION

Les mensonges sont une munition dont les Allemands ne risquent pas de manquer. Leurs propagandistes ont subi une méthodique éducation d'hypocrisie ; ils ont suivi de véritables « cours d'enseignement pratique » du mensonge et ce dressage, joint à leurs dons naturels, les a rendus incomparables dans l'art de mentir.

La radio allemande fait rage. Elle répand de toutes parts ses mensonges qui retombent en grêle sur les cinq parties du monde !
 Ah ! elle peut les prodiguer, c'est un article dont elle n'a pas besoin de restreindre la consommation ! Ce sont des munitions qui ne risquent pas de lui manquer ! Aueua blocus, si rigoureux fût-il, ne saurait l'en priver. C'est en eux-mêmes, dans l'âme et le cœur allemands, que s'en trouve l'impénétrable source, que s'en trouvent à cet égard la prévoyante Nature d'un pouvoir illimité de production. Le mensonge leur est consubstantiel et l'on pourrait dire d'eux qu'ils mentent même quand il leur arrive de dire la vérité, puisque c'est toujours pour tromper !

On n'a certes pas la prétention de les dénoncer tous. Mais il est instructif de savoir que, si cet art de mentir leur est spontané autant qu'acquis, ils ont voulu exploiter à fond ce don naturel. Ils ont pris soin de le cultiver et de le perfectionner pour en tirer les plus profitables résultats... Et l'élève chez eux ajoute à la nature !
 En Allemagne, chacun sait ça, on a l'esprit « organisateur ». Ils l'ont appliqué à donner à cette stratégie du mensonge sa place et sa mission dans la guerre totale qu'ils ont conçue comme l'enfant chéri de leur cerveau.

Pour éviter le gaspillage, les maldresses et les mauvais emplois, il ne faut pas mentir en ordre dispersé. Il importe de se conformer à une règle. C'est pourquoi on l'apprend dans les Ecoles Militaires où il y a une sorte de chaire du mensonge avec de savants docteurs brevetés et de très honorables Herrs Professeurs qui enseignent cette manœuvre à leurs dévoués disciples comme d'autres leur enseignent à manœuvrer leurs troupes sur le terrain. Sachez bien, en effet, que la propagande boche ne fait actuellement qu'appliquer la théorie apprise en classe.

Ces principes, on les trouve rédigés et codifiés par chapitres, articles et paragraphes dans des manuels spéciaux qui, là-bas, font autorité.
 Tel est le Manuel d'Art Militaire du général H. Franke, publié à Leipzig, et dont nous allons reproduire quelques enseignements. Cet éminent militaire recommande :

« 1. Diminuer l'ennemi dans l'opinion mondiale, le persuader de l'inutilité de sa résistance, exciter ses populations contre le gouvernement, les disposer à la paix par toutes sortes d'appâts. »
 Ce principe, on le pratique en dénigrant les gouvernements britanniques et en les accusant des plus noirs desseins ; en s'assurant contre le gouvernement français l'active complicité de nos ex-communistes pour tromper nos concitoyens sur le sens de notre conduite, pour distribuer des tracts et répandre des propos défaitistes ; en protestant qu'il n'y a pas au monde de pays plus pacifique que l'Allemagne, d'homme plus loyal et plus doux qu'Hitler.

« 2. Persuader les neutres de notre bon droit, de notre volonté de paix, leur faire croire que l'ennemi a violé la paix et le droit international, qu'il représente un danger pour la vie des peuples, décider les neutres à collaborer avec nous contre l'ennemi. »

Ce principe reçoit de nombreuses applications. Par exemple : ce sont les méchants Tchèques qui ont provoqué la douce Allemagne ; ce sont les Polonais qui ont envahi le territoire du Reich pour le ravager, pour massacrer ses habitants et pour réduire en servitude les braves Germains paisibles et innocents ; c'est

Informations

Conspiration allemande en Hollande

D'après une correspondance particulière du « XX^e Siècle », datée de La Haye, l'enquête ouverte en Hollande sur l'affaire des uniformes se poursuit activement. Elle a déjà abouti à la saisie d'un avion intact et prêt à prendre l'air, dont le propriétaire est un étranger citoyen d'un grand Etat voisin.

On croit savoir que le nombre des uniformes qui ont passé la frontière dépasse 5.000. Certains sont revenus en Hollande portés par des espions déguisés en douaniers ou en policiers. Ce qui est plus grave, c'est que, malgré les dénégations officielles, il semble bien que près de soixante officiers ont été arrêtés.

Les femmes mobilisées en Allemagne

Le « Frankfurter Volksblatt » annonce que quinze millions de femmes allemandes ont été mobilisées pour les services auxiliaires de l'armée et de l'agriculture.

Négociations commerciales anglo-russes

Les négociations commerciales anglo-russes ne progressent pas rapidement, et il semble que l'effort tenté par le Board of Trade pour augmenter le volume des échanges commerciaux entre les deux pays se heurte comme toujours à la mauvaise volonté de Moscou. L'impression à Londres est que l'U.R.S.S. n'est pas disposée à signer des accords commerciaux tant que la situation politique n'aura pas été améliorée.

L'industrie aéronautique américaine

Les Compagnies d'aviation américaines atteindront en décembre 1940 une production annuelle de 25.000 appareils pour le transport et le combat, d'une puissance minimum de 1.000 chevaux chacun, a déclaré le président de la Chambre de commerce aéronautique des Etats-Unis, M. John H. Joubert. Il a ajouté que la production actuelle était de 16.000 avions par an.

Arrestations de communistes

La police parisienne a procédé à l'arrestation de plusieurs militants communistes, nommés Camille Henri, Maurier, Dupas, Lopès et sa femme, Soupe, Ledut, ainsi que deux conseillers municipaux de Paris, Le Gall et Frot.

On a découvert chez eux des tracts interdits constituant une édition clandestine du journal « l'Humanité ».

L'offensive allemande !

Les observateurs italiens à Berlin ne s'attardent pas sur la réponse allemande et préfèrent anticiper sur l'avenir. Les correspondants estiment que l'offensive allemande (si offensive il y a) se produira à très brève échéance. Ils écrivent que les incursions de l'aviation allemande de ces derniers jours, notamment celle sur les îles Shetland, auraient eu essentiellement pour but de démontrer aux Alliés que l'Angleterre n'est plus une île.

Avion allemand perdu en mer

Le « Grand Echo du Nord » publie que divers renseignements permettent d'affirmer qu'un avion allemand qui survola Dunkerque le 11 novembre, très endommagé par le tir de la D.C.A., s'est perdu en mer.

Le chef pilote s'est noyé et les trois autres aviateurs ont été recueillis par un cargo néerlandais.

Traité de commerce franco-espagnol

M. Cristobal del Castillo, ministre, conseiller à l'ambassade d'Espagne en France, est rentré à Paris, venant de Madrid, où il s'est rendu notamment pour s'entretenir avec les organismes officiels espagnols intéressés dans les négociations relatives à la préparation de l'accord franco-espagnol qui se négocie actuellement.

Recevant la presse mercredi après-midi, M. Cristobal del Castillo s'est déclaré fort satisfait des impressions qu'il a recueillies au cours de son voyage et a assuré que les négociations commerciales franco-espagnoles se déroulent d'une façon fort satisfaisante et qu'il pense que le nouveau traité de commerce franco-espagnol sera bientôt conclu.

Photographies à 6.000 mètres

Des recherches, faites dans un laboratoire situé aux environs de Londres, ont permis de construire un appareil destiné à l'aviation, avec lequel il est possible de photographier une surface de 65 kilomètres carrés, à une hauteur d'environ 6.000 mètres.

A la frontière finno-soviétique

« Un incident aurait éclaté à la frontière russo-finlandaise, annonce le « Handelsblad », d'après des nouvelles non confirmées reçues de Viborg. »
 Les Finlandais auraient abattu mardi un avion russe à la frontière Est, dans une sorte de « no man's land ». L'infanterie russe se serait précipitée et aurait commencé à sercher les fils de fer barbelés. Les soldats finlandais sont restés calmes devant les provocations russes, voulant à tout prix éviter des incidents.

Madagascar affirme son attachement à la France

La Commission permanente des délégations économiques et financières de Madagascar a adressé au président de la République et au gouvernement l'expression de son attachement et de son dévouement absolu à la mère patrie.

La motion déclare notamment : « Les Français, dont Madagascar est la deuxième patrie, les Malgaches dont la France est la grande patrie sont prêts à participer, avec joie, de toutes leurs forces, à la défense du pays. Tous, d'un même cœur, d'un même élan, ils forment le vœu ardent d'une prompte victoire de la France et de sa noble alliée l'Angleterre pour le triomphe prochain de la justice, du droit et de la liberté. »

Communiqué officiel

N° 148. — Activité locale des patrouilles.
 N° 149. — Nuit calme dans l'ensemble.

EN PEU DE MOTS...

— Le frère du député communiste Bartolini, appartenant à une classe assez ancienne, père de 5 enfants, est « volontaire » pour le front. Il a déclaré que frère du député communiste arrêté il souhaitait, par ce geste, sauver l'honneur de la famille.
 — M. Albert Lebrun a reçu jeudi, en audience officielle, Sir Ronald Hugh Campbell, ambassadeur de Grande-Bretagne, qui lui a remis ses lettres de créance.
 — Au tirage financier Canal de Panama, le numéro 1.228.404 gagne 250.000 francs ; le numéro 302.063 gagne 100.000 francs.

L'industrie aéronautique américaine vient de sortir un nouveau type d'avion populaire dont le prix est de 44.000 fr. et dont la consommation d'essence est minime et qui réalisera une vitesse de 80 milles par heure.
 — Un incendie s'est déclaré jeudi aux usines Bessonneau, à Angers, et a détruit un atelier ayant 500 mètres de longueur. Les dégâts atteignent près de 6 millions. Les causes de l'incendie sont inconnues.

— Le « Berner Tagwacht » confirme que le grand industriel allemand Thyssen, qui s'était enfui d'Allemagne, séjournerait dans un hôtel de la Suisse centrale.

NOS ÉCHOS

Le maréchal Badoglio.

Le maréchal Badoglio, qui vient d'être maintenu à la tête des armées italiennes, est un des meilleurs amis de la France au delà des Alpes. On sait que le maréchal Badoglio est la cliente régulière des grandes maisons de couture de la rue de la Paix et des Champs-Élysées, et que ce lui valut même, en certaines mauvaises heures, d'âgres attaques des modistes et couturières italiennes.

Elle sourit, d'ailleurs, de ces attaques intéressées :
 « Men veut-on, riposta-t-elle gaiement, le non sans malice, parce que je me fais habiller à Paris, ou parce que mon mari ne veut pas se laisser habiller à Berlin ? »

Le maréchal passa toujours, en effet, pour peu enthousiaste de l'alliance militaire avec l'Allemagne.

Ceux qui prennent Le Pirée pour un homme.

Pour reprendre l'expression de M. Winston Churchill, le nombre des vaisseaux anglais « coulés par la radio allemande » aurait de quoi désoler l'Amirauté s'il ne la faisait tant rire.

A ces fantastiques victoires, la marine allemande vient d'ajouter un fait d'armes sans précédent. Elle se vante en effet d'avoir coulé un magnifique vaisseau de guerre, H.M.S. « Kestrel ».

Il n'y a qu'une ombre au tableau : H.M.S. « Kestrel » est le nom d'une station de défense aérienne navale située dans le Hampshire à cinquante kilomètres environ de la mer. L'histoire du « Kestrel » a fait le tour de l'Angleterre et ceux de nos amis qui connaissent les fables de La Fontaine se rappellent l'histoire de certain singe qui prit Le Pirée pour un homme :

« Le Dauphin rit, tourne la tête... »

Evacués.

Cette ville d'eaux, au centre de la France, les évacués sont nombreux. Et les propriétaires de locaux vides, si minuscules que fussent ces locaux, en profitent pour organiser des chambres à coucher, des cuisines, etc., et les faire payer le prix fort. L'autre jour, un avocat du lieu visitait un minuscule cabinet dans lequel tenaient tant bien que mal un lit et un réchaud à alcool. Il s'agissait de trouver un abri, au moins momentané, pour la femme d'un confrère parisien :

« Vous n'avez rien d'un tout petit peu plus grand ? Interrogea-t-il tout l'avoocat. Une demi-taille au-dessus par exemple. »

— ???
 — Parce que, voyez-vous, c'est pour une grande personne !
 LE LISEUR.

Chronique du Lot

Une allocation de M. de Monzie

« Nous assistons, dit-il, à un véritable retour offensif de la barbarie »

M. Anatole de Monzie, ministre des Travaux publics, était cette semaine l'hôte d'honneur de la presse anglo-américaine au déjeuner hebdomadaire traditionnel des journalistes anglosaxons de Paris.

M. de Monzie a déclaré notamment : « Aussi, les buts de guerre de la France peuvent-ils être résumés dans le désir de vivre en paix. C'est pourquoi l'entrée en guerre de la France peut être considérée comme une forme de l'humanisme. »

Il ne peut pas y avoir de conformisme dans le monde. On doit entendre la liberté suivant son tempérament propre. Nous n'avons pas la prétention d'être les magistres d'une Europe enfin pacifiée. Mais nous voulons qu'il n'y ait pas de Barbaries. Or, nous assistons à un véritable retour offensif de la Barbarie.

Qu'on ne nous parle donc pas de buts de guerre. Nos buts de guerre, c'est l'âme de nos peuples, bien plus que les paroles des hommes d'Etat. Nous voulons vivre, et vivre avec un certain retour à l'esprit du christianisme, non pas avec un état d'esprit limité de 1914. C'est en profondeur une renaissance de l'esprit évangélique, c'est-à-dire la reconnaissance du droit pour les individus et les collectivités, à la douceur et à l'indulgence, qui tiendrait compte avec charité de la diversité des hommes et des peuples. Il faut donc créer un idéal de paix et non une carte de paix. »

M. de Monzie, en conclusion, a exprimé sa propre satisfaction de collaborer avec M. Edouard Daladier qui, a-t-il déclaré avec force, a toujours eu le souci d'être de pair à pair, de cœur à cœur avec tous les hommes de France et qui, dans le moment présent, est l'homme politique français qui traduit le mieux en actes le vœu unanime du peuple de France.

Conseil municipal suspendu

Le Conseil municipal de la commune de Lamothe-Fénelon (Lot) est suspendu jusqu'à la cessation des hostilités.

Il est institué dans la commune de Lamothe-Fénelon une délégation spéciale habilitée à prendre les mêmes décisions que le Conseil municipal et ainsi composée : Président : M. Aymard Delbos, instituteur en retraite à Lamothe-Fénelon. Membres : MM. Elie Madebos, propriétaire à Lamothe-Fénelon et Alphonse Chantelouve, propriétaire à Lamothe-Fénelon.

Libération de la classe 11

Les mobilisés de la classe 11 seraient renvoyés provisoirement dans leurs foyers avant la fin du mois et un nouveau contingent de militaires des classes les plus anciennes serait libéré prochainement pour être remis à la disposition des populations civiles.

Les congés aux femmes des mobilisés

Voici les dispositions du nouveau décret sur le régime du travail, qui concernent les congés à accorder aux femmes des mobilisés :

Les employeurs sont tenus d'accorder aux femmes de mobilisés qui en font la demande, un congé de quatre jours ouvrables pendant la permission de détente de leur mari. Ces quatre jours de congé seront, autant que possible, accolés au jour de repos hebdomadaire. La demande devra être adressée à l'employeur 48 heures au moins à l'avance. Le congé est payé pour toute ouvrière ou employée justifiant quatre mois de services continus dans l'établissement. Si cette condition n'est pas remplie, le congé est payé à raison d'un jour par mois de service dans l'établissement. Le congé sera imputé sur la durée du congé légal annuel.

Dans les établissements travaillant pour la défense nationale, le droit au congé prévu ci-dessus pourra être suspendu par décision du représentant du ministre intéressé, lorsque les nécessités de la production l'exigeront.

Changement de n° téléphonique

Le numéro de téléphone 244, anciennement affecté au Comité technique départemental des transports du Lot, passe au service des Allocations militaires de la Préfecture.

Pour la déclaration des avoirs à l'étranger

Le décret accordant un délai supplémentaire de quarante-cinq jours, pour la déclaration des avoirs à l'étranger, est précédé d'un rapport du Président du Conseil et du Ministre des Finances au Président de la République exposant en ces termes, les raisons pour lesquelles ce nouveau délai a été accordé.

Les rapatriements de capitaux ont atteint depuis le 10 septembre dernier une importance telle, que les réserves de devises de la France ont pu, sans cesser de s'accroître, faire face aux premières dépenses extérieures exigées par les besoins du pays.
 L'expiration du 15 novembre du délai impartit aux possesseurs d'avoirs à l'étranger risquant de ralentir ce mouvement et d'entraîner les rapatriements déjà décidés.
 C'est pourquoi, la date des déclarations est reportée au 15 janvier 1940.

CAHORS

Hyménée

Samedi matin a été célébré, à Cahors, le mariage de Mlle Simone Delrieu, fille de Mme et M. Henri Delrieu, le sympathique et distingué président du tribunal civil de Cahors, avec M. Jacques Laborie, capitaine au long cours.

En présence d'une nombreuse assistance, la bénédiction nuptiale a été donnée en l'Église Cathédrale aux jeunes époux auxquels nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur.

Nécrologie

Nous avons appris avec regret la mort de Mme Mélanie Lagrèze, née Agard, décédée à Cahors à l'âge de 72 ans. Les obsèques ont été célébrées vendredi matin au milieu d'une nombreuse assistance qui a témoigné à la famille de vives sympathies.

Nous adressons à M. Frédéric Lagrèze, aux familles Favarel, Agard, à tous les parents nos sincères condoléances.

Tribunal de Commerce du Lot

Pendant la durée des hostilités, à partir du 1^{er} décembre 1939, il ne sera plus tenu de deux audiences par mois, le premier et le troisième mardi de chaque mois, à 14 heures.

80^e Section des Médailleurs Militaires

La réunion générale extraordinaire de la Section aura lieu le dimanche 3 décembre à 10 heures à Cahors au Café de la Promenade (salle du 1^{er} étage). Le Président invite les sociétaires à y assister aussi nombreux que possible.

Ordre du jour : Renouvellement du Bureau.

Les Camarades sont priés d'observer avec la plus grande exactitude l'heure de la convocation. — Le Bureau.

La fièvre aphteuse

A ce jour, aucune commune ne reste infectée dans les arrondissements de Cahors et de Gourdon.

Voici les communes infectées dans l'arrondissement de Figeac :

Commune de Linac : Exploitation Pradal, « au Colombié », arrêté préfectoral du 4 novembre 1939.

Commune de Lantouille-Lentillac : Exploitation Cournot, arrêté préfectoral du 20 octobre 1939.

Commune de Terron : Exploitation Lafage, arrêté préfectoral du 14 septembre 1939 ; Exploitation Ferrand, arrêté préfectoral du 13 septembre 1939.

Enseignement primaire

Mlle Pradel est nommée institutrice à Durban ; Mme Roseurig est nommée institutrice à Carayac, en remplacement de M. Bouquie, mobilisé.

La question des loyers

M. Georges Bonnet, Gardé des Sceaux, a reçu une délégation des parlementaires de la Seine, conduite par M. Louis Rollin. La délégation a souligné la nécessité de compléter le décret-loi du 26 septembre dernier, de manière à rendre impossible toute majoration de loyers au-dessus des prix fixés le 1^{er} septembre 1939. Elle a, d'autre part, attiré l'attention du Ministre sur la nécessité de venir en aide aux propriétaires, notamment par l'allègement des impôts et taxes et par une réduction des taux d'intérêt des dettes hypothécaires et privilégiées.

Les permissions agricoles

La Commission sénatoriale de l'Agriculture s'est réunie sous la présidence de M. Marcel Donon, qui lui a fait un exposé détaillé sur la situation de l'Agriculture, au troisième mois de la guerre.

La Commission a décidé de signaler au gouvernement diverses améliorations à apporter au régime des permissions agricoles des affectations spéciales des détachements temporaires, de prêts aux agriculteurs de chevaux, de camions et de main-d'œuvre.

Accident

M. Roger Andral, 19 ans, employé de la maison Maratuech, à Cahors, s'est profondément ouvert la main et le poignet gauches au cours de son service des livraisons. L'incapacité de service consécutive à cet accident est estimée à une quinzaine de jours.

Trouvailles

Il a été trouvé une petite montre-bracelet par Mlle Sauvah ; un cache-col par M. Gendronnac ; un sac à main par M. Lafon.

Bonne capture

Deux habiles pêcheurs, MM. Palis et Burc, ont capturé dans les bois de l'Albrade qui avoisinent le village de Trégoux (commune de Bégoux) un renard et deux blaireaux. Félicitations.

Oiseaux migrateurs

Dans la journée de mercredi trois canards sauvages et quatre palombes ont été abattus sur le rivage de Coursibats.

Accident du travail

Au cours de son travail, M. Revel, ouvrier chez M. Cappus, s'est blessé à la main gauche. 8 jours d'incapacité de travail.

Réduction du tarif normal des paquets-poste aérés

Par application d'un nouveau décret, le ministre des transmissions fait connaître que les paquets aérés ou non aérés adressés aux militaires et aux marins bénéficieront d'importantes réductions. Le tarif, pour les envois supérieurs à 300 grammes, sera le suivant :
De 300 grammes à 1 kilo, 1 fr. 50.
De 1 kilo à 2 kilos, 3 francs.
De 2 kilos à 3 kilos, 5 francs.
La taxe supplémentaire de recommandation de 1 franc reste facultative. Il est rappelé aux expéditeurs que leur adresse doit figurer sur les envois.

Lettres et colis pour les prisonniers de guerre

La Croix-Rouge française, 21, rue François-1^{er}, informe les familles des prisonniers de guerre français en Allemagne que leur correspondance ou colis devront être expédiés avec la mention : « IX-A » pour les camps d'officiers ou « VII-A » pour les camps de troupe.

ÉTAT-CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS du 11 au 17 novembre 1939

Naissances

Jarlan Michel, rue Wilson.
Colonge Anne-Marie, rue Wilson.
Gayet Odette, rue Wilson.
Cassagne Jean, rue Wilson.
Picot Monique, rue Wilson.
Calmon Jean, rue Wilson.
Miquel Elyane, rue Wilson.
Landes Annie, rue Wilson.
Maturin Dominique, vannier, et Lafleur Jeanne, s.p.
Seilhan Edmond, marchand de machines agricoles, et Nicoulaud M.-Louise, s.p.
Lechat Marc, menuisier, et Combébas Célestine, s.p.

Décès

Simonet Jean, soldat au 107^e R.I., 22 ans, rue Wilson.
Corlet Octavie, veuve Jacquet, s.p., 76 ans, rue Neuve-des-Baderens, 6.
Québre Marie-Louise, s.p., 44 ans, rue St-James, 6.
Darnault Colette, 12 ans, rue des Capucins, 17.
Ard Mélanie, ép. Lagrèze, s.p., 72 ans, rue du Château-du-Roi, 5.
Crémoux Germain, s.p., 67 ans, r. Wilson.
Baldy Jean, cultivateur, 55 ans, rue du Pape-Jean-XXII.

MESDAMES

Ne cherchez plus car il n'y a pas mieux ni plus agréable que l'Indéfissable Huila-Purifieur. Sans appareil, sans déodorant, sans chauffe-eau, sans vapeur sur la tête, rien de tout ce qui fatigue la cliente et ses cheveux ; une huile végétale sur les cheveux enroulés, qui les revitalise pendant qu'elle les frise et c'est tout. L'Indéfissable Huila-Purifieur est une merveille et le fruit de 16 années de minutieuses recherches pour donner à la cliente le maximum de satisfaction. C'est la propriété de M. POPOVITCH Spécialiste renommé d'Indéfissables 4, rue Mal-Foch, CAHORS. — Tél. 170. Pas plus cher, mieux, plus chic 5, rue Jean-Caviole, CAHORS.

Accident de bicyclette

Le jeune Gernolles Jean, apprenti à la Compagnie du Bourbonnais, à bicyclette, faisait une commission pour la Compagnie, lorsqu'en cours de route la chaîne de la bicyclette cassa et le jeune Gernolles fut blessé à la main droite. 12 jours d'incapacité de travail.

EDEN

Samedi et dimanche, soirée à 20 h. 30, dimanche, matinée à 15 heures.
Un chef-d'œuvre de Jacques Feyder LES GENS DU VOYAGE

avec Françoise Rosay.
Actualités Paramount, en même temps qu'à Paris avec les derniers événements.

PALAIS DES FÊTES

Samedi 18, dimanche 19 novembre, en soirée à 20 h. 45, dimanche, matinée à 15 heures.
Pierre Blanchard et Dita Parlo dans L'AFFAIRE DU COURRIER DE LYON le grand film réalisé par Maurice Lehmann. L'affaire du Courrier de Lyon est une production qui fait honneur au cinéma français et qui peut servir d'utilité leçon.
En complément : Aix-les-Bains (documentaire). Actualités mondiales, les derniers événements de la semaine.

Le Docteur PEINDARIE informe sa clientèle qu'il a repris ses visites et ses consultations.

Arrondissement de Cahors

Cabrerets

Cambridage. — Des malfaiteurs ont pénétré chez Mme Pégourié, demeurant à Pech-de-Molles (commune de Sabadel), et ont emporté une somme de 265 francs. Plainte a été portée à la gendarmerie de Lauzès qui a ouvert une enquête.

Castelnau-Montriat

Bureau de la perception. — Le bureau de la perception de Castelnau-Montriat a été transféré au premier étage de la Mairie de cette commune afin d'assurer d'une façon plus parfaite les nombreux paiements et les multiples opérations d'allocations militaires que le service de la perception est obligé d'effectuer.

Labastide-Marnhac

Accident. — Le nommé Carso, manoeuvre, était occupé aux travaux de berrage, au Cluzel, lorsque l'attelage fit un écart. Carso fut blessé à une jambe par la herse.

Montcuq

Foire du 14 novembre. — Durant la matinée, cette foire a été un peu contrariée par la pluie qui est tombée ; néanmoins, dans l'après-midi, le temps ayant changé, elle a pris un peu d'animation. Les divers marchés étaient convenablement approvisionnés et il y avait un grand nombre de marchands forains. Il s'est traité quelques affaires. Cours qui ont été pratiqués :

Marché aux bestiaux : bœufs de travail, de 7.000 à 8.000 fr.; extra, 9.000 fr.; vaches, de 6.000 à 6.500 fr.; génisses, de 4.500 à 5.000 fr.; tourillons, de 3.000 à 3.500, le tout la paire ; bœufs pour la boucherie, de 240 à 270 fr.; vaches, de 190 à 220 fr.; agneaux, 5 fr.; moutons et brebis, de 3 à 3 fr. 50 ; porcs pour la charcuterie, 9 fr., le tout le kilo ; porcets pour l'élevage, de 200 à 280 fr. pièce, suivant la qualité (baisse sur les derniers cours).

Marché à la volaille : poulets, de 5,50 à 6 fr.; poules, 5 fr.; dindons, 5 fr.; canards, 5 fr. 50 ; lapins, 3 fr., le tout le demi-kilo ; pintades, de 35 à 40 fr.; pigeons, de 6 à 12 fr.; œufs d'élevage, de 120 à 140 fr., le tout la paire (légers hausse) ; œufs, 8 fr. 50 la douzaine (hausse de 1 fr. 50 sur le cours de la dernière foire).

Marché au jardinage : oignons à planter, 2 fr. 50 le paquet ; choux pommes, 1 fr.; choux-fleurs, de 3 à 4 fr.; céleri, de 1 à 1 fr. 50 ; céleri-rave, de 0,50 à 1 fr.; salades diverses, de 0,50 à 0 fr. 75, le tout la pièce ; carottes, 0,75 à 1 fr.; salisifs et scorsonnaire, 3 fr.; oignons, de 3 à 4 fr.; ail, 4 fr.; échalottes, 3 fr.; navets, 1 fr.; radis-roses, 0 fr. 65, le tout le paquet ; poireaux, de 2 à 3 fr. la douzaine ; pommes de terre, 1 fr. 20 ; citrouille, 1 fr., le tout le kilo ; pommes, de 4 à 6 fr.; châtaignes, 6 fr., le tout le boisseau.
Halle aux grains, pas d'apport.
La prochaine foire aura lieu le lundi 4 décembre. — J. P.

Saux

Le travail champêtre et la guerre. — Le travail ne manque pas sur notre plateau. Il est très en retard. Les vendanges tardives ont gêné les emblavures. On ne fait que commencer les labours et le temps pluvieux ne favorise guère le travail. La terre est grasse. Les pieds du bétail, comme ceux des labourers s'y enfoncent démesurément. Les bras robustes manquent. La guerre a pris les valeurs les plus valides, mais les femmes se sont mises résolument à l'ouvrage. Elles laissent en sus des soins que réclame leur maison pour prendre le manche de la charrue. Il faut somner cotta que ce genre qu'il faudra manger l'an prochain. Ce serait très heureux de voir revenir bien portants ceux qui sont partis pour assurer le bien-être de tous. Nous disons bon espoir à ces femmes si vaillantes qui travaillent, comme leur mari, à la défense de la Patrie et au bonheur de leurs familles.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Conseil municipal. — Le Conseil municipal s'est réuni mardi 30 octobre, à 17 heures, sous la présidence de M. Loubet, sénateur-maire.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.
En ouvrant la séance, le maire prononce une allocution dans laquelle il exprime, notamment, les sentiments de confiance du Conseil à l'égard du Gouvernement, qui préside le grand Français Edouard Daladier, qui dirige avec éclat et autorité les destinées de notre pays, et qui a la confiance unanime de tous les bons Français. Gouvernement dans lequel nous sommes heureux de voir nos sympathiques représentants : MM. de Monzie et Besse.

Conformément aux dispositions du décret du 1^{er} septembre 1939, le Conseil municipal décide de maintenir son traitement intégral aux employés municipaux mobilisés.

Est approuvée la désignation de M. Lades, vétérinaire à Marcihac, pour remplacer provisoirement M. Moles, mobilisé comme inspecteur sanitaire à l'Abattoir et sur les foires et marchés.

Le Conseil municipal prend acte de la démission de M. Fau, concierge au collège Champollion, et en reconnaissance de ses différents services, pendant une trentaine d'années, décide de lui attribuer, avec effet du 1^{er} octobre 1939, une allocation de 2.700 francs par an. Provisoirement le service sera assuré par M. Cayrol, garçon de salle, et l'indemnité qui était versée à M. le Principal pour cet agent, sera augmentée afin de le dédommager du supplément de travail résultant de son nouveau service.

Par suite de l'augmentation de l'effectif scolaire à l'école communale des garçons la nomination de deux maîtres suppléentaires est demandée.

Des modifications sont prévues dans le personnel du collège : filles dont le nombre d'élèves s'est accru considérablement.

Le compte de gestion du receveur municipal et le compte administratif du maire pour l'exercice 1938 sont approuvés, ainsi que les budgets de l'hôpital-hospice et du bureau de bienfaisance.

Lecture est ensuite donnée d'une lettre de M. Géré, président de l'Harmonie, faisant connaître les mesures prises pour assurer la formation des jeunes musiciens afin de maintenir le niveau de la musique si appréciée de tous les habitants, et préparer ainsi son avenir.

Afin de faciliter des communications rapides entre la France et le Maroc, le Conseil municipal émet le vœu que le service aérien quotidien direct Toulouse-Casablanca soit rétabli au plus tôt.

Le maire fait part à l'Assemblée d'un nouvel aménagement du tournant du pont du Guin, vers l'avenue Jean-Jaures, qui donnera de plus grandes facilités de circulation.

Enfin plusieurs demandes d'assistance aux vieillards, aux femmes en couches, et d'assistance médicale gratuite reçoivent un avis favorable.

Larnagol

Nécrologie. — Nous avons appris avec regret la mort de M. Sarron, veuve de M. J.-B. Breil, décédée à l'âge de 77 ans. Nous adressons à M. et Mme Breil, à Mlle Breil, à tous les parents, nos sincères condoléances.

Marcihac

Carnet de deuil. — Nous enregistrons, avec de vifs regrets, les décès survenus à deux jours d'intervalle, de Mme Vve Rosalie Mignac, âgée de 74 ans, et de Mme Mélanie Briu, âgée de 65 ans.

Aux familles en deuil nos condoléances attristées.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Tribunal correctionnel (Audience du 7 novembre 1939). — MM. Delrieu, président ; Gourdon, ministère public ; Péroudeau, greffier.

Abandon de famille. — Le nommé Constantin Baptiste, 29 ans, domestique agricole chez M. Albert Elie, à Thémines (Lot), est poursuivi pour défaut de paiement de la somme qu'il avait été condamné à verser par jugement du tribunal de Gourdon pour détention de son enfant. Le tribunal le condamne à la peine de quinze jours de prison, et lui fait application de la loi de sursis.

Non déclaration de revolver. — M. Floirac Pierre, 46 ans, avait fait l'acquisition d'un revolver, alors qu'il était de passage à Paris, mais a omis, par la suite et dans les délais réglementaires, d'en faire la déclaration. Pour cette négligence, le tribunal le condamne à la peine de 25 francs d'amende et lui fait application de la loi de sursis.

Ordonne, en outre, la confiscation de l'arme.

Refus de réquisition. — M. Boy Léopold, 59 ans, négociant à Saint-Projet (Lot), est poursuivi pour ne pas avoir présenté devant la Commission de réquisition, sa voiture automobile. Le prévenu allègue pour sa défense qu'il ne se rappelait plus qu'il était détenteur de la pièce qui lui avait été remise dès le temps de paix.

Le tribunal le condamne à la peine de 16 francs d'amende et les frais en sus.

Fugitive sur la quantité de la marchandise. — La dame Girard Nollie-Irène, 27 ans, boulangère à Vayrac (Lot), est poursuivie pour avoir livré un pain de 2 kg. 500, sur lequel il manquait 350 grammes. Bien que son mari lui ait dit qu'il était pas content, il n'avait qu'à aller chercher du pain ailleurs. Le tribunal l'a compris tout autrement et condamne la dame Girard à la peine de 50 francs d'amende et les frais en sus.

Blessures involontaires et défaut de permis de conduire. — M. Couderc Jules-Léon, manoeuvre, 36 ans, demeurant à Montpezat-du-Queyry (Tarn-et-Garonne), est poursuivi pour avoir occasionné des blessures avec sa motocyclette à Mme Madelaire Lucienne, 28 ans, demeurant à Pantin (Seine), de passage à Labastide-Murat (Lot).

De plus, le prévenu est poursuivi pour défaut de permis de conduire.

Il est condamné à une peine de quatre heures de prison avec sursis pour le délit et 30 francs d'amende pour le défaut de permis de conduire et les frais en sus.

Tenne de propos défaitistes. — Les nommés Fernand-Baptiste, 30 ans, menuisier à Nozac (Lot) et Gauthier, 40 ans, présentement de commerce à Thégra (Lot), sont

poursuivis tous les deux pour avoir tenu des propos défaitistes. Le tribunal les condamne chacun à la peine de deux mois de prison avec sursis et 50 francs d'amende et les frais en sus.

Délit de fuite. — Le sieur Mazeyrie Guillaume, 60 ans, boucher à Vayrac, poursuivi pour ce délit, est condamné à la peine de 25 francs d'amende et aux frais en sus.

St-Germain-du-Bel-Air

Euf phénoméne. — M. Cassan, propriétaire au Moulin-du-Robert, a eu la bonne surprise de trouver dans son poulailler un œuf de poule qui pesait 160 grammes.

Nadaillac-le-Rouge

Classe 1879. — Un signal que dans la commune de Nadaillac-le-Rouge, les 6 conscrits qui subirent le sort en 1879, sont tous les 6 vivants. Tous sont alertes et en parfaite santé.

Dernière heure

COMMUNIQUÉ DU 17 NOVEMBRE AU SOIR

Activité locale des éléments de contact et de l'artillerie.

Hitler proposerait aux neutres un vaste plan de troc

De Londres : Le correspondant du Daily Mail à Zurich rapporte des informations selon lesquelles Hitler et ses conseillers économiques auraient établi un vaste plan de troc visant à briser le blocus et à empêcher le commerce extérieur allemand de s'écrouler.

Le plan viserait à transformer l'Europe du sud-est en un réservoir de matières premières et de vivres pour l'Allemagne.

Le plan serait lancé lors d'une conférence à Berlin, à la fin du mois. On s'attendrait à y voir onze à douze nations que le Reich s'efforcera d'amener à coopérer avec lui.

La Roumanie, la Bulgarie, la Grèce et plusieurs autres Etats auraient accepté l'invitation d'assister à cette conférence.

Neuf étudiants tchèques fusillés par les Allemands

De Prague : D'après le D.N.B., neuf des étudiants qui avaient manifesté à Prague contre le nazisme ont été fusillés.

L'Ecole des Hautes-Etudes tchèques a été fermée pour une durée de trois ans.

L'Allemagne se serait préparée à une guerre longue

De Berne : Le docteur Moritz, directeur ministériel au ministère du Reich pour l'alimentation, a fait sur l'économie de guerre de l'Allemagne des déclarations qui montrent que l'Allemagne a renoncé à la même conception de la « guerre éclair », voire même qu'elle n'y a jamais eu grande confiance.

Tout le bruit fait en Allemagne autour d'une guerre foudroyante semble plutôt avoir eu pour but d'intimider l'opinion étrangère pour l'amener à céder plus facilement devant les injonctions allemandes.

Plusieurs alertes en France

Des alertes provoquées par des vols de reconnaissance ont eu lieu hier dans différentes villes de France. A Lyon, les sirènes ont retenti à 9 heures 30 et la fin de l'alerte a été sonnée à 11 h. 10.

A Nîmes, l'alerte a duré de 11 heures à midi 20 ; à Marseille, de 11 heures 35 à midi 15.

Dans le Nord, à Lille, l'alerte a été donnée la nuit et s'est terminée à 2 h. 20 du matin.

A Lille, la D.C.A. est entrée en action.

A Poitiers, à 12 h. 30 ; à Clermont-Ferrand, à 9 h. 45 et à 13 h. 30, des alertes ont été également données, ainsi qu'à Châtellerauld, à 12 h. 40 et à Dunquerque, à 12 h. 20.

Un avion allemand a survolé la région d'Annemasse, où deux appareils allemands avaient été aperçus hier. L'alerte a eu lieu par deux fois à Annecy, à 9 h. 40 et à 14 h. 45.

Le travail forcé pour les Polonais

De Berne : Le D.N.B. mande de Cracovie : Le docteur Frank, ministre du Reich, gouverneur général des territoires polonais occupés, a décreté le travail forcé de la population polonaise.

L'Allemagne voudrait lancer l'U.R.S.S. dans une aventure asiatique

D'Amsterdam : Redoutant que l'ingérence soviétique dans les Balkans n'inquiète l'Italie, le Reich voudrait détourner l'attention de son allié vers l'Orient. La diplomatie allemande s'efforce de démontrer au gouvernement de Moscou que son intérêt est d'attaquer l'Angleterre dans ses possessions et ses sphères d'influence en Proche-Orient et aux Indes.

On aperçoit nettement cette préoccupation dans un article paru dans le « National Zeitung » d'Essen, sous le titre : « Danube, Nil, Indes », où sont développées toutes les raisons que peut avoir l'U.R.S.S. de l'intéresser aux Indes.

De même, les nouvelles relatives à un rapprochement possible entre Moscou et Tokio sont relevées avec le plus grand soin.

L'U.R.S.S. ne paraît d'ailleurs pas disposée à suivre volontiers l'Allemagne dans ce jeu.

Goering a envoyé sa femme en Suisse !

Un bureau de presse allemand croit savoir que Mme Emmy Goering, femme du maréchal Goering, se trouve actuellement de Lausanne, où elle attendrait un second bébé. Le même bruit a couru à Lausanne.

Où en est l'enquête sur l'attentat de Munich ?

Les journaux italiens font discrètement allusion à l'attentat de Munich, en rappelant qu'il y a aujourd'hui une semaine que le fait a eu lieu, et en relevant que les milieux compétents allemands continuent à observer une réserve absolue au sujet de l'enquête.

On ajoute assez drôlement d'ailleurs, que l'opinion allemande a déjà oublié cet événement.

Pour la rapidité de vos colis, les Services Rapides Artigas desservent chaque jour à domicile

CAHORS, 111, bd Gambetta. Tél. 47.

PARIS, 101, Quai de la Gare. Halle 11. Tél. Gob. 73.84.

TOULOUSE et le SUD-OUEST, 1, rue d'Aboussou, Tél. 212.88, et gare Matabiau, Halle D. Tél. 231.50.

REMERCIEMENTS

Monsieur LAGRÈZE Frédéric : Madame et Monsieur FAVAREL et leur fils Jacques ; les familles AGARD, BELLARBRE, COMBEDEJOU, Madame veuve ALEYRAC, LAGRÈZE, CASSAN, BARFOL, ALBERT, BOUZOU, COMBARIEU, GENAC, CEVAL, FAVAREL remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Madame Mélanie LAGRÈZE née Agard

P.F.G., 71, Bd Gambetta, CAHORS

PETITES ANNONCES ECONOMIQUES

Pour toutes plantations, arbres fruitiers, d'agrément et d'alignement, rosiers, plants de vigne, Maison A. POUZERQUES, 2 bis, rue Emile-Zola, près des Remparts, Cahors. Création de parcelles et jardins. Grand choix de chrysanthèmes.

On demande bons mécaniciens

S'adresser SUCCURSALE CITROEN Cahors

Tonneaux-liquoristes

A VENDRE S'adresser Café du Midi

MESDAMES, désireuses d'un beau manteau de fourrure, n'oubliez pas que vous trouverez du choix, de la qualité et des prix chez Mme BOISSY, face à la Halle, fourrures garanties.

Cherche cuisinière gaz occasion 3 ou 4 tons, pâtisserie, four pâtisseries. Mlle POUQUET, 64, rue Emile-Zola, Cahors.

A vendre salamandre véritable Chaboché, état neuf. POUQUET, 64, rue Emile-Zola, Cahors.

Assistance Judiciaire du 21 mars 1939

ETUDE DE Maître Jean MERIC

avocat à Cahors 8, rue Georges-Clemenceau

EXTRAIT D'UN JUGEMENT D'INTERDICTION

D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal Civil de Cahors le 26 octobre 1939, enregistré.

Il appert que :

Monsieur BERGON Pierre, en famille Abel, cultivateur, demeurant à Flaunac (Lot), a été déclaré interdit d'administration de sa personne et de ses biens.

Pour extrait, certifié conforme par l'avoué soussigné de Monsieur BERGON Louis, cultivateur domicilié à Cambayrac (Lot) qui a poursuivi l'interdiction.

Fait à Cahors le 15 novembre 1939.

Signé : J. MERIC, avoué.

Un Coin de Paris

LES CRÉATIONS DE NICOL'

Créations parisiennes Tricots et tissages d'art sont installés

11, rue Lastié, CAHORS.

Choix incomparable de pull-over, veste tricots, maille fine, jolies broderies, depués

Gants de laine pour dames et enfants unis ou avec jolies broderies, dame, depuis

Enfant, depuis

Bas rayonne mat, qualité d'usage, la paire

Bas crêpe rayonne Caldulla très fin, bas de marche, la paire

Notre bas soie naturelle, recommandé

Bas soie naturelle extra-fin

Nos bas de marque : Vamp, Lys, Tri-cas, Kayser, nos bas de sport en laine pour dames et enfants. Pour les frileuses nos sous-bas de laine. Notre lingerie indéfectible. Nos sous-vêtements de laine. Nos chemises haute-couture. Nos chemises de nuit. Nos blouses, robes, colifichets et fantaisies pour robes. Notre rayonne de laines à tricoter, laines de marque, fils exclusifs et haute-nouveauté.

Exécution de tous tricots main sur commande.

11, rue Lastié (dans la rue Nationale).

Cabinet Immobilier

(20^e année)

J. DELLARD

propriétaire, 1, rue Mar-Joffre

CAHORS

VENTE ET ACHAT

toutes propriétés

Châteaux, villas, tous immeubles

ville et campagne

TERRAINS A BATIR

Fonds de commerce

Prêts hypothécaires

RENSEIGNEMENTS GRATUITS

Déménagements

FOURGONS CAPITONNES

GARDE-MEUBLES

P. NOYER

5, rue Jean-Caviole, CAHORS.

VENDE ACHETER

INDICATEUR IMMOBILIER

R. MARATUECH

Ex-commis greffier

Membre de la Chambre Syndicale des Agents Immobiliers de France

105, Bd Gambetta, Cahors - Tél. 44

VENTE - ACHAT

LOCATION

Propriétés - Immeubles - Villas

TERRAINS COMMERCES

GRAND CHOIX

Tous renseignements gratuits

UNIQUEMENT DU COURTAGE

Pour vos Maux D'ESTOMAC

BRÛLURES AIGREURS GASTRITES DYSPÉPSIE

POUDRES de COCK

Toutes pharmacies, fr. 12,50 la boîte

Imp. GOUESLANT (personnel intéressé)

Le co-gérant : L. PARAZINES.